

Comment se déplacer autrement ?

10 personnes présentes (hors élus et services).

I. Présentation des différents participants

II. Présentation du power point disponible sur le site de la ville

III. Echanges avec les participants

- Intervention sur la **difficulté d'entretenir son vélo** quand on n'est pas spécialiste, qui peut du coup limiter l'utilisation du vélo. Il y a 2 magasins sur Crolles qui vendent mais n'entretiennent pas.
 - **Proposition d'organisation une journée « réparation du vélo » en lien avec les magasins de Crolles.**
 - **Idée de créer un collectif d'habitants autour de cette thématique**
- Exemple d'une entreprise qui donne **un kit** aux personnes qui viennent au moins 2 jours/semaine en vélo : gilet jaune/sacoche/éclairage/sac à dos + temps de remise en état proposé sur le lieu de travail. Un participant signale toutefois une montée des accidents de trajets suite à une action visant à développer l'usage du vélo.
- Points noirs :
 - Une participante signale un point noir : barrière derrière les 3 sapins, vers la rue Simone Signoret .
 - La question de **la traversée Crolles/Brignoud** est reposée. *Pas de réponse nouvelle dans l'immédiat.*
 - Des conflits d'usage sont signalés sur la rue Ambroise Croizat, avec un point dangereux, lié à un problème d'égavage à proximité des pompiers. Un manque de visibilité est signalé à ce même endroit, avec une demande de miroirs mais l'accent est mis sur la nécessité pour les cyclistes de diminuer leur vitesse plutôt que de tout équiper.
 - Les bateaux ont souvent une hauteur de 1 à 2 cm qui peut poser problème pour certains habitants. *Ce problème sera repris au fur et à mesure par les services de la mairie.*
 - Problème de voitures qui stationnent sur la piste cyclable qui mène à la piscine et au Grésivaudan. *Ce point sera signalé à la police municipale et au Grésivaudan.*

➔ **il est rappelé aux participants qu'ils peuvent (doivent !) faire remonter avec précision ces divers points noirs identifiés aux services de la communes via l'adresse courriel : bienvenue@ville-crolles.fr**

- Intervention sur les parcs de stationnement vélos : demande d'améliorer leur signalisation et de refaire les marquages au sol
- La **bonne cohabitation vélos/piétons** dans le Parc Paturel est mise en avant par un participant.
- L'ensemble des participants insiste toutefois sur le fait que **le partage de l'espace entre les piétons , les cyclistes et les voitures nécessite de la discipline de la part de chacun. Actions de sensibilisation à prévoir en ce sens.** Des échanges ont lieu sur les notions de bande et de piste cyclable, avec les avantages et inconvénients de chacune des solutions.
- Le fait de ne se déplacer qu'à pied et/ou en vélo semble difficile. L'usage du vélo à 3 roues peut être une solution pour certaines personnes, notamment vieillissantes.
- **La question se pose d'un évènement type « Fête (ou Faites) du vélo » regroupant la gendarmerie, l'ADTC, les commerçants... Idée de s'appuyer sur les évènements « tout ce qui roule » de la MJC ou sur la semaine de la mobilité.**
- Une participante met en avant le fait que **les vélos n'ont plus de sonnette**, alors que c'est obligatoire.
- Echanges sur une **commune limitée à 30**, type Métro, et sur la gestion de la zone 30 actuelle. La réglementation des zones 30 est rappelée. Concernant la limitation communale, la question n'est pas d'actualité car des modifications et adaptations ont été faites récemment. Elle se reposera dans le cadre de l'avancée du projet « cœur de ville ».